

Communiqué de presse

PROJET GLOBAL DE RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC KÉNOGAMI

QUÉBEC AUTORISE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DE REHAUSSEMENT DES OUVRAGES DE RETENUE AU LAC KÉNOGAMI REPRÉSENTANT UN MONTANT DE PLUS DE 30 MILLIONS DE DOLLARS

Saguenay, le 3 avril 2008 – Au nom de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^e Line Beauchamp, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, de la région de la Côte-Nord et de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, M. Claude Béchar, annonce la délivrance d'un certificat d'autorisation pour réaliser des travaux de consolidation et de rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami sur les territoires de la Ville de Saguenay et de la Municipalité d'Hébertville. Ces travaux représentent une des cinq composantes du projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami.

« Les travaux constituent un grand avancement dans ce dossier régional. Les travaux accroîtront la sécurité des ouvrages de manière notamment à éviter le débordement des eaux lors des crues extrêmes pour le meilleur intérêt de la population de la région », a déclaré le ministre Claude Béchar.

Rappelons que le projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami a fait l'objet d'une étude d'impact en 2002, suivi d'une audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2003. La commission du BAPE a été jumelée à une commission d'examen conjoint Canada-Québec.

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a été mandaté par le gouvernement pour agir à titre d'initiateur de ce projet global qui vise à mettre en place les outils nécessaires à la gestion des crues extrêmes de ce bassin versant afin d'assurer la protection des personnes et des biens et ainsi répondre aux attentes de la population.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, agissant par le Centre d'expertise hydrique du Québec, a convenu avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune de réaliser la composante du projet global qui porte sur la consolidation et le rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami.

« Ce projet de consolidation et de rehaussement, représentant plus de 30 millions de dollars, vise essentiellement à assurer l'intégrité des ouvrages en cas de crues majeures. En plus d'assurer la pérennité des ouvrages, ces travaux permettront d'augmenter le niveau de sécurité pour la population située en aval du lac Kénogami », a indiqué la ministre Line Beauchamp.

Mentionnons que le projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami comprend les cinq composantes suivantes :

- la création d'un réservoir de rétention des crues sur la rivière Pikauba;
- le creusage d'un seuil dans la rivière aux Sables;
- la consolidation et le rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami;
- la modernisation des évacuateurs de crues des ouvrages de lac Kénogami;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle.